



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 17 Avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le 17 avril à vingt heures, le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Paul DUMOULIN Maire.

Date de convocation : 9 avril 2018

Présents : DUMOULIN Jean-Paul, RANDONNET Marc, PORCHET Sébastien, VIGEANT Catherine, VELINA Olivier, CHAUVET Bruno, MARECHAL Fabien, RAVARD Stéphane

Absent excusé : LARIGNON Thierry (pouvoir à O. VELINA), LUCERI Morgane (pouvoir à C. VIGEANT)

Absent : COHU Jean-Stéphane, MERCERON Jérôme, DELIN Pâquerette,

Secrétaire de séance : RAVARD Stéphane



I – INFORMATIONS GENERALES

1) La Communauté de communes Vendée Sèvre Autise

CONSEIL DE COMMUNAUTE du 9 avril 2018

- FINANCES : vote des budgets 2018
- Reprise balayeuse
- Salle omnisports Oulmes : étanchéité, entretien toiture gouttières
- Centre Minier : reprise communication
- Marché de transport scolaire piscine pour les primaires
- Assistance technique et maintenance informatique
- Dissolution du CLIC des trois rivières
- Prime assainissement non collectif





2) Le SYCODEM – TRIVALIS:

Convention de prestation de services pour la facturation
Revoir positionnement des panneaux sur la place




3) Les syndicats intercommunaux

SYDEV : syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée	Thierry LARIGNON Sébastien PORCHET Jérôme MERCERON	Pas de nouvelles informations	
Syndicat intercommunal d'alimentation en Eau Potable de la forêt de Mervent	Jean-Paul DUMOULIN Marc RANDONNET Paquy DELIN Jérôme MERCERON	Pas de nouvelles informations	
SPL Société publique locale = agence de services aux collectivités locales de Vendée	Thierry LARIGNON	Pas de nouvelles informations	
Le syndicat mixte e-Collectivités Vendée	Jean-Paul DUMOULIN	Pas de nouvelles informations	
CCAS centre communal d'action sociale	Jean-Paul DUMOULIN Cathy VIGEANT Marc RANDONNET Morgane LUCERI Bruno CHAUVET	Pas de nouvelles informations	

SIVU DES LOGTS FOYERS CIAS centre intercommunal d'action sociale	Cathy VIGEANT Marc RANDONNET	Réunion le 12 avril Modification de la comptabilité CIAS gestionnaire des 4 EHPAD	
PARC NATUREL du MARAIS POITEVIN	Marc RANDONNET Fabien MARECHAL	AG vendredi 26 avril	
SYNDICAT MIXTE Des bassins VENDEE SEVRE AUTISES	Marc RANDONNET Fabien MARECHAL	réunion le 13 avril 18 vote du budget 2018	

4) Les commissions intercommunales

Commission 13 juillet	OULMES NIEUL SUR L'AUTISE BOUILLE COURDAULT	Pour 2018 : à BOUILLE COURDAULT –
Commission RPI DE L'AUTISE	 OULMES BOUILLE COURDAULT	

CULTURE (C.C.V.S.A)

Présentation des animations dans le cadre du Printemps des Poètes 2018



5) ENTENTE SUR LES COMMUNES Oulmes, Nieul-sur-l'Autise, Xanton Chassenon,

AVANCEMENT DU PROJET : Retrait de Bouillé-Courdauld

RDV services Etat :

Le 18 avril pour l'urbanisme

Réunion COMité PIlotage (COPI) :

16 avril : point sur le diagnostic
mai + juin

Réunion COMité TEChnique (COTEC) :

5 avril (secrétaires)

fin mai + juin pour RH

tous les agents : début juillet

Séminaire ELUS

14 Mai à Xanton

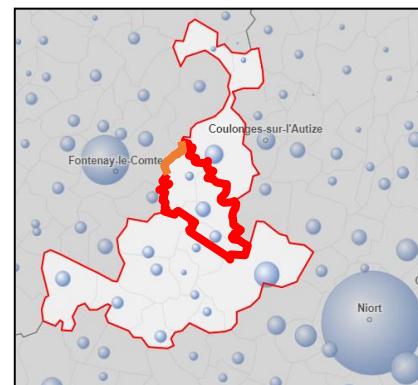
Réunion Groupes de travail :

en continu

Communication :

article presse : avril

réunions publiques : fin septembre



6) POLICE MUNICIPALE

Bilan des actions :

- Sécurité point école contrôles
- Contrôle de véhicules stationnement longue période
- Médiateur problème de voisinage suite et fin
- Arrêtés de voirie
- Contrôle sécurité aires de jeux

7) Les commissions communales

ADJOINT / Olivier VELINA – Peintures des ouvertures Mairie suite au déménagement de l'Agence Postale – suivi GUINGUETTE pour nettoyage et remise en route pour la saison : Bruno Chauvet

ADJOINT / Cathy VIGEANT – flash infos d'avril disponible

Projet fête : OULMES'AMUSE 2018 le 22 juin

La commission propose 2 programmes : l'un à 1.680 € et l'autre à 1.160 €

Le 1^{er} avec 3 jeux et un groupe de musique ; le 2^e avec 2 jeux et un solo

Animations :		800.00 €
	Duo Coraline	650.00 €
	Ukulélé ????	150.00 €
Jeux		750.00 €
	jeux gonflables (3 jeux)	750.00 €
Equipements		- €
	Electricité	- €
	Scène	- €
Divers		130.00 €
	Sacem	80.00 €
	Communication affiches	50.00 €
	TOTAL	1 680.00 €

Animations :		530.00 €
	Duo Coraline (solo)	380.00 €
	Ukulélé ????	150.00 €
Jeux		500.00 €
	jeux gonflables (2 jeux)	500.00 €
Equipements		- €
	Electricité	- €
	Scène	- €
Divers		130.00 €
	Sacem	80.00 €
	Communication affiches	50.00 €
	TOTAL	1 160.00 €

Le conseil municipal vote pour le 1^{er} programme

ADJOINT / Thierry LARIGNON – mise en place du sens unique rue du Ballet début mai

ADJOINT / Marc RANDONNET – infos inventaires zones humides : Appel d'offres bureau d'étude infructueux donc nouvelle consultation - Subvention de l'Agence de l'Eau attribuée - Reste en attente la subvention de la Région

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

EXPOSITION : du 25 avril au 19 mai 2018

Animation « huiles essentielles » le samedi 26 mai



II – FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET GENERAL 2018

Le Maire présente au Conseil municipal le projet de décision modificative sur le BUDGET GENERAL 2018, pour les prévisions de crédits

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-7391172 : Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0.00 €	209.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	209.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	209.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	209.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	209.00 €	209.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VOTE la décision modificative n°1 sur le BUDGET GENERAL 2018,

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET ANNEXE LES ECLUZIS 2018

Le Maire présente au Conseil municipal le projet de décision modificative sur le BUDGET ANNEXE LES ECLUZIS 2018, pour les prévisions de crédits

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0.00 €	5 500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-796 : Transferts de charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 500.00 €
TOTAL 043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00 €	5 500.00 €	0.00 €	5 500.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	5 500.00 €	0.00 €	5 500.00 €
Total Général		5 500.00 €		5 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VOTE la décision modificative n°1 sur le BUDGET ANNEXE LES ECLUZIS 2018,

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – REMPLACEMENTS OCCASIONNELS AU SERVICE TECHNIQUE

Le conseil municipal,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3, alinéa 2 ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour assurer le remplacement ponctuel des agents techniques du service de l'atelier

Sur le rapport de monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

- DECIDE de :

- * recruter un agent non titulaire occasionnel, pour une période de allant du 1^{er} avril au 30 juin 2018 inclus, sur le grade d'adjoint technique afin d'assurer les fonctions d'agent polyvalent des services techniques pour une durée hebdomadaire de service de 21 heures, variables suivant les besoins du service.

- * fixer la rémunération de l'agent par référence à l'indice brut 347

- S'ENGAGE à inscrire les crédits correspondants au budget,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son délégué a effectué les formalités de recrutement de l'agent et à conclure le contrat d'engagement correspondant ainsi que toute pièce utile relative à ce dossier,

- précise que la présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement dans les limites fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient.

OBJET : COMMUNE NOUVELLE : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSEIL

Monsieur le Maire rappelle que la commune a accepté de lancer une démarche de rapprochement entre les communes de Nieul sur l'Autise, Oulmes, Xanton-Chassenon et Bouillé-Courdault.

Après différents échanges, il a été convenu qu'il convenait d'étudier l'opportunité d'un regroupement au sein d'une Commune nouvelle.

Toute création de Commune nouvelle a des impacts en termes fiscaux, financiers, patrimoniaux, de compétence et de gouvernance.

De ce fait, plusieurs cabinets spécialisés ont été contactés afin d'assurer une mission d'accompagnement dans cette démarche de création de Commune nouvelle.

Les objectifs de la mission peuvent s'exprimer ainsi :

- Permettre l'élaboration et le vote de la Charte de la Commune Nouvelle
- Evaluer les conséquences budgétaires et fiscales de la création de la commune Nouvelle
- Préparer et accompagner les conséquences de la création de la commune nouvelle dans les domaines suivants :
 - Politique : la gouvernance de la commune nouvelle,
 - Managériaux : préparation du transfert des employés municipaux des communes concernées sous un employeur unique,

- Financier: les éléments budgétaires et fiscaux liés à la création de la commune nouvelle (avec DGFIP)
- Préparer l'information des populations des communes concernées.

Au vu des propositions,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : 9 voix « Pour » et 1 abstention

- DESIGNER les cabinets LJ CONSEIL pour assurer l'étude d'opportunité et de faisabilité relative à la création d'une commune nouvelle.
- ACCEPTER la participation financière de 18.450 € HT à répartir entre les communes en fonction de la population.

III – QUESTIONS DIVERSES

- Projet COMMUNE NOUVELLE : Lecture du courrier des élus de BOUILLE-COURDAULT sur leur retrait du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

*Prochaine séance le **mardi 29 mai 2018***

Le Conseil municipal,

Le Maire,

